

LE COL DE MAIROLLES

Infos Pratiques

Distance	6,1 km
Niveau	Très facile
Dénivelé	259 m D+
Départ	QUINTILLAN
Typologie	boucle
Balisage	VTT Vert

Votre itinéraire

Étape 1 - Dans le village, descendre par un sentier vers une petite route. La prendre à droite en direction de la Berre. Au premier carrefour, tourner à gauche et à travers les vignes monter rejoindre la D123. Aller à droite, jusqu'au Col d'Amiel (378m). Prendre la piste sur la gauche jusqu'au Col de Mairolles. Redescendre par la piste de gauche vers le village.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

